

Assemblée générale de l'Association Romande des Musiciens Accordéonistes (ARMA)

En date du 20 juillet 2020, nous, soussignées Noëlle Cordey et Nicole Piller, membres du comité de la fédération cantonale fribourgeoise des Accordéonistes, avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2019 de l'ARMA.

Toutes les écritures de l'Association Romande ainsi que les comptes liés au Concours Suisse de l'Accordéon ont consciencieusement été examinés en nous appuyant sur les justificatifs mis à notre disposition. Nous avons constaté une tenue parfaite des comptes avec une organisation claire et précise de l'ensemble des pièces comptables.

Nous vous confirmons ainsi l'exactitude des comptes 2019, tels qu'ils vous sont soumis, soit une perte de CHF 995.85 pour les comptes de l'ARMA et un bénéfice de CHF 5'031.21 pour les comptes liés au concours suisse.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée d'approuver ces comptes et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Monsieur Jacques Zuber, caissier de l'ARMA, qui en gère le suivi comptable avec rigueur et précision.

Bulle, le 21 juillet 2020

Noëlle Cordey



Nicole Piller

